Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-D_2026_0162-AU

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT DE ST-JULIEN-EN-GENEVOIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ANNEMASSE LES VOIRONS – AGGLOMERATION

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA - 74100 ANNEMASSE

OBJET :

MISE A JOUR DES DUREES D'AMORTISSEMENT POUR LES BUDGETS SOUMIS A L'INSTRUCTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE M49

D_2026_0162

DECISION DU PRESIDENT

Vu la délibération du conseil communautaire du 15 avril 2026 n°CC_2026_0038 mettant à jour les délégations de pouvoirs du conseil au profit du bureau et du président, et notamment le(s) paragraphe(s) P-19 de son annexe ;

Vu l'article L2321-2 - 27° du code général des collectivités territoriales ;

Vu les délibérations n°91.184 du 20/12/1991, n°94.124 du 26/10/1994, n°98.120 du 30/09/1998, n°2008-309 du 17/12/2008, n°2008-310 du 17/12/2008, n°C-2014-0253 du 10/12/2014, n°C-2016-0195 du 26/10/2016 et la décision n°D_2025_0249 du 22/12/2025 ;

L'amortissement pour dépréciation est la constatation comptable d'un amoindrissement de la valeur d'un élément d'actif résultant de l'usage, du temps, du changement technique ou de toute autre chose. Les amortissements constituent une dépense obligatoire pour tous les budgets des Services Publics Industriels et Commerciaux.
Les subventions reçues servant à financer un équipement amorti doivent être reprises au même rythme que les amortissements.

Les durées d'amortissement sont fixées par l'assemblée délibérante. Les assemblées successives du SIVMAA puis d'Annemasse-Agglo ont fixé les durées d'amortissement des biens acquis par les budgets régis par l'instruction comptable M49 entre 1991 et 2016. Le Conseil Communautaire d'Annemasse-Agglo a ensuite délégué au Président les mises à jour suivantes.

La multiplication des actes amène à rechercher une présentation simplifiée, synthétique et complète des durées d'amortissement applicables aux budgets soumis à l'instruction budgétaire et comptable M49.

Le Président DÉCIDE :

D'APPROUVER le tableau des durées d'amortissement joint en annexe. La présente décision remplacera, à compter du 1er janvier 2027, les délibérations et la décision prises antérieurement.

Signé électroniquement par : Gabriel DOUBLET
Date de signature : 17/09/2026
Qualité : Agglo - Presidence

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-D_2026_0162-AU

Annemasse Agglo
Annemasse - Les Voirons Agglomération
Direction des Finances,
de la prospective et de l'évaluation (DFPE)
Le 07/09/2026

Durées d'amortissement - Budgets norme M49
Applicables aux biens entrant dans l'inventaire à compter du 1er janvier 2027
Remplace l'ensemble des délibérations précédentes mentionnant les durées d'amortissement en M49

Bien faible valeur	500 €	€ Budgétaire	Selon Circulaire N°INTB0200059C. Ces biens sont amortis sur 1 an

Compte	Libellé	Durée amortissement	Commentaire	Compte amortissement
13* Subventions reçues	Subventions reçues	Selon la durée d'amortissement du bien auquel la subvention est liée	Les subventions d'équipement financent soit un équipement déterminé, soit un ensemble d'équipements.	139*
		Les subventions qui financent des biens dont l'inventaire est saisi par composants, sont amorties sur la durée moyenne d'amortissement du bien	exemple bien acquis 150 000€, subventionné 75 000€. Enregistré dans l'inventaire par composants : 100 000€ sur 20 ans. Dotation = 5000€ par an 50 000€ sur 15 ans. Dotation = 3 333,33€ par an 60% du bien est amorti sur 20 ans et 40% du bien est amorti sur 15 ans durée moyenne = 20ans * 60% + 15ans * 40% = 18 ans --> subvention de 75 000€ reprise sur 18 ans Si le calcul donne une durée avec des décimales, la durée est arrondie à l'année supérieure (par exemple 17,12 --> arrondi à 18 ans) **La reprise annuelle ne doit pas être supérieure à l'annuité d'amortissement**	
201	Frais d'établissement	5 ans		
2031	Frais d'études	5 ans	Les frais d'études effectués en vue de la réalisation d'investissements sont imputés au compte 2031. Dans le cas contraire, on utilise le compte 617. Si les études sont suivies de travaux, elles sont intégrées au coût des travaux. Si les études imputées en 2031 ne sont pas suivies de travaux, elles sont amorties sur 5 ans	28031
2032	Frais recherches et développement	5 ans en cas de réussite 1 an en cas d'echec	Dépenses qui correspondent à l'effort de recherche et de développement réalisé par les moyens propres de la collectivité pour son propre compte	28032
2033	Frais d'insertion	5 ans	Frais de publication et d'insertion des appels d'offres dans la presse engagés de manière obligatoire dans le cadre de la passation de marchés publics relatifs aux marchés d'investissement. Ces frais sont amortis sur 5 ans si le projet n'aboutit pas. Les frais d'insertion relatifs aux marchés de fonctionnement s'imputent au compte 6231 annonces et insertions.	28033

Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-D_2026_0162-AU

Compte	Libellé	Durée amortissement	Commentaire	Compte
2051	Concessions et droits assimilés	2 ans	Logiciels et licences	2805
		Durée du contrat	Droits Irrévocables d'Usage (IRU)	
2087	Immobilisations incorporelles au titre d'une mise à disposition	5 ans		28087
2088	Autres immobilisations incorporelles	5 ans		28088
2111	Terrains nus	0	Acquisition de terrains nus et tous travaux effectués sur ce terrain (déplacement de compteurs gaz/elec,…)	non amortissable
2115	Terrains bâtis	0	Aquisition de terrains avec une construction en dur et tous travaux effectués sur ce terrains (démolition, déplacement de compteurs,…)	
2118	Autres terrains	0		
2121	Agencements et aménagements de terrains nus	15 ans	Les frais de plantation d'arbres et d'arbustes sont inscrits à la subdivision 2121 ou 2125.	28121
2125	Agencements et aménagements de terrains batis	15 ans	Les frais de plantation d'arbres et d'arbustes sont inscrits à la subdivision 2121 ou 2125.	28125
2128	Agencements et aménagements autres terrains	15 ans	Dépenses faites en vue de l'aménagement des terrains (clôtures, mouvement de terre, …)	28128
21311	Bâtiments d'exploitation (Acquisition)	30 ans		28131
21315	Bâtiments administratifs (Acquisition)	30 ans		
21315	Bâtiments administratifs (Construction)	5 ans	Etudes et maîtrise d'œuvre	28131
		5 ans	Annonces et insertions	
		5 ans	Stores	
		10 ans	Sols souples	
		10 ans	Peintures	
		10 ans	Agencements informatiques	
		10 ans	Travaux divers	
		15 ans	Bardage métallique étanchéité	
		15 ans	Serrurerie	
		15 ans	Menuiseries extérieures	
		15 ans	Menuiseries intérieures	
		15 ans	Cloisons sèches, doublages	
		15 ans	Faux plafonds	
		15 ans	Chauffage climatisation	
		15 ans	Electricité	
		15 ans	Portes sectionnelles	
		20 ans	Carrelage	

Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-D_2026_0162-AU

Compte	Libellé	Durée amortissement	Commentaire	
21315	Bâtiments administratifs (Construction) - suite	20 ans	Enrobés	28131
		20 ans	Espaces verts	
		50 ans	Gros œuvre maçonnerie	
		50 ans	Charpente métallique	
		50 ans	Cuves eaux pluviales	
		100 ans	Fondations spéciales	
		100 ans	Terrassement VRD	
21351	Installations générales, aménagements des bâtiments d'exploitation	15 ans		28135
21355	Installations générales, aménagements des bâtiments administratifs	15 ans		
2138	Autres constructions (Acquisition)	30 ans		28138
2138	Autres constructions (Construction)	5 ans	Etudes et maîtrise d'œuvre	
		5 ans	Annonces et insertions	
		5 ans	Stores vénitiens	
		10 ans	Sols souples	
		10 ans	Peintures	
		10 ans	Voies et données informatiques	
		10 ans	Travaux divers	
		15 ans	Bardage métallique étanchéité	
		15 ans	Serrurerie	
		15 ans	Menuiseries extérieures	
		15 ans	Menuiseries intérieures	
		15 ans	Cloisons sèches, doublage	
		15 ans	Faux plafonds	
		15 ans	Chauffage climatisation	
		15 ans	Electricité	
		15 ans	Portes sectionnelles	
		20 ans	Carrelage	
		20 ans	Enrobés	
		20 ans	Espaces verts	
		50 ans	Gros œuvre maçonnerie	

Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-D_2026_0162-AU

Compte	Libellé	Durée amortissement	Commentaire	
2138	Autres constructions (Construction) - suite	50 ans	Charpente métallique	28138
		50 ans	Cuves eaux pluviales	
		100 ans	Fondations spéciales	
		100 ans	Terrassement VRD	
21411	Constructions sur sol d'autrui bâtiments d'exploitation	30 ans		28141
21415	Constructions sur sol d'autrui bâtiments administratifs	30 ans		
21451	Constructions sur sol d'autrui - Installations, aménagement Bâtiments d'exploitation	15 ans		28145
21455	Constructions sur sol d'autrui - Installations, aménagement Bâtiments administatifs	15 ans		
2148	Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions	30 ans		28148
2151	Installations complexes spécialisées (Acquisition)	30 ans	Ouvrages courants	28151
		50 ans	Ouvrages lourds de génie civil	
		5 ans	Autres	
2151	Installations complexes spécialisées (Construction)	14 ans		28151
2151	Installations complexes spécialisées (Construction par lots)	5 ans	Etude équipement, maitrise d'œuvre, CT, CSPS, sondages géotechniques	
		10 ans	Traitement des eaux ultrafiltration - instrumentation	
		15 ans	Traitement des eaux Alimentation en eau brute - préfiltration - relèvement - installation lavage - bâche eau sale - evacuation eaux sales	
		30 ans	Traitement des eaux - canalisations	
		15 ans	serrurerie - menuiserie métallique - Chauffage	
		20 ans	installation de chantier	
		10 ans	Construction usine des Eaux Belles Electricité ASI	
		15 ans	Construction usine des Eaux Belles Electricité TBTO - climatisation - téléphonie - éclairage	
		20 ans	Construction usine des Eaux Belles Electricité TGBT - TBTF - transformateur - TBTD éclairage bureau - coffrets commande local - chemin de câbles, câblage - détection intrusion	
		30 ans	Electricité - cellule de protection transformateur - reseau de terre	
		3 ans	Système de contrôle des commandes - ordinateur de supervision et périphériques	
		5 ans	Système de contrôle des commandes - Formation	

Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-D_2026_0162-AU

Compte	Libellé	Durée amortissement	Commentaire	
2151	Installations complexes spécialisées (Construction par lots)	10 ans	Système de contrôle des commandes - API	28151
		20 ans	Clôture	
		30 ans	Génie civil Etudes	
		30 ans	Génie civil - alimentation en eau brute - évacuation eaux sales - canalisations	
		20 ans	Génie civil - couverture étanchéité	
		30 ans	Génie civil - démolition, terrassement, gros œuvre, infrastructure et superstructures, menuiserie intérieures, platrerie, faux plafonds, peinture, revêtement en grès céram, plomberie, VRD, espaces verts	
		15 ans	mise en route, chambre de captage	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	30 ans		28153
21532	Réseaux d'assainissement	50 ans		
2154	Matériel industriel	10 ans	Pompes, compresseurs	28154
		5 ans	Autres	
2155	Outillage industriel	5 ans		28155
21561	Matériel spécifique d'exploitation - service de distribution d'eau	15 ans	Acquisition et installation des compteurs de télérelève	28156
		5 ans	Autres	
21562	Matériel spécifique d'exploitation - service d'assainissement	5 ans		
2157	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	5 ans		28157
2158	Autres	10 ans		28158
21711	Terrains nus - reçus au titre d'une mise à disposition	0		non amortissable
21715	Terrains bâtis - reçus au titre d'une mise à disposition	0		
21718	Autres terrains - reçus au titre d'une mise à disposition	0		
21721	Agencements et aménagements de terrains nus reçus au titre d'une mise à disposition	15 ans		28172
21725	Agencements et aménagements de terrains bâtis reçus au titre d'une mise à disposition	15 ans		
21728	Agencements et aménagements d'autres terrains reçus au titre d'une mise à disposition	30 ans		
217311	Bâtiments d'exploitation reçus au titre d'une mise à disposition	30 ans		28173
217315	Bâtiments administratifs reçus au titre d'une mise à disposition	30 ans		
217351	Installations générales, aménagements des bâtiments d'exploitation - reçus au titre d'une mise à disposition	15 ans		

Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-D_2026_0162-AU

Compte	Libellé	Durée amortissement	Commentaire	Compte
217355	Installations générales, aménagements des bâtiments administratifs - reçus au titre d'une mise à disposition	15 ans		28173
21738	Autres constructions reçues au titre d'une mise à disposition	30 ans		
217411	Bâtiment d'exploitation sur sol d'autrui - reçus au titre d'une mise à disposition	30 ans		28174
217415	Bâtiment administratif sur sol d'autrui - reçus au titre d'une mise à disposition	30 ans		
217451	Installations générales, aménagements des bâtiments d'exploitation sur sol d'autrui reçus au titre d'une mise à disposition	15 ans		
217455	Installations générales, aménagements des bâtiments administratifs sur sol d'autrui reçus au titre d'une mise à disposition	15 ans		
21748	Construction sur sol d'autrui - autres constructions reçues au titre d'une mise à disposition	30 ans		
21751	Installations complexes spécialisées reçues au titre d'une mise à disposition	5 ans		28175
217531	Réseaux d'adduction d'eau reçus au titre d'une mise à disposition	30 ans		
217532	Réseaux d'assanissememement reçus au titre d'une mise à disposition	50 ans		
21754	Matériel industriel reçu au titre d'une mise à disposition	5 ans		
21755	Outillage industriel reçus au titre d'une mise à disposition	5 ans		
217561	Matériel spécifique d'exploitaion Service de distribution d'eau reçus au titre d'une mise à disposition	5 ans		
217562	Matériel spécifique d'exploitation Service d'assainissement reçus au titre d'une mise à disposition	5 ans		
21757	Agencements et aménagements des matériel et outillage reçus au titre d'une mise à disposition	10 ans		
21758	Autre installation, matériel et outillage techniques reçus au titre d'une mise à disposition	5 ans		
21782	Matériel de transport reçus au titre d'une mise à disposition	5 ans		28178
21783	Matériel de bureau et informatique reçu au titre d'une mise à disposition	3 ans		
21784	Mobilier reçus au titre d'une mise à disposition	10 ans		
21788	Autres immobilisation corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	10 ans		

Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-D_2026_0162-AU

Compte	Libellé	Durée amortissement	Commentaire	Compte
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	Durée du contrat	Droits Irrévocables d'Usage (IRU)	28181
		15 ans	Autres	
2182	Matériel de transport	8 ans	Véhicules légers	28182
		12 ans	Poids lourds (type hydrocureur)	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 ans		28183
2184	Mobilier	10 ans		28184
2188	AUTRES	10 ans		28188
2211	Terrains nus reçus en affectation	0		non amortissable
2215	Terrains bâtis reçus en affectation	0		
2218	Autres terrains reçus en affectation	0		
2221	Agencements et aménagements de terrains nus reçus en affectation	15 ans		2822
2225	Agencements et aménagements de terrains bâtis reçus en affectation	15 ans		
2228	Agencements et aménagements des autres terrains reçus en affectation	15 ans		
22311	Bâtiments d'exploitation reçus en affectation	30 ans		2823
22315	Bâtiments administratifs reçus en affectation	30 ans		
22351	Installations générales, agencements, aménagement des bâtiments d'exploitation reçus en affectation	15 ans		
22355	Installations générales, agencements, aménagement des bâtiments administratifs reçus en affectation	15 ans		
2238	Autres constructions reçues en affectation	30 ans		
22411	Constructions sur sol d'autrui bâtiments d'exploitation reçus en affectation	30 ans		2824
22415	Constructions sur sol d'autrui bâtiments administratifs reçus en affectation	30 ans		
22451	Installations générales, agencements, aménagement des constructions sur sol d'autrui Bâtiments d'exploitation reçus en affectation	15 ans		
22455	Installations générales, agencements, aménagement des bâtiments administratifs reçus en affectation	15 ans		
2248	Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions reçues en affectation	30 ans		
2251	Installations complexes spécialisées reçues en affectation	5 ans		2825
22531	Réseaux d'adduction d'eau reçus en affectation	30 ans		
22532	Réseaux d'assainissement reçus en affectation	50 ans		

Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-D_2026_0162-AU

Compte	Libellé	Durée amortissement	Commentaire	Compte
2254	Matériel industriel reçus en affectation	5 ans		2825
2255	Outillage industriel reçus en affectation	5 ans		
22561	Matériel spécifique d'exploitation pour service de distribution d'eau reçus en affectation	5 ans		
22562	Matériel spécifique d'exploitation pour service d'assainissement reçus en affectation	5 ans		
2257	Agencements et aménagements des matériel et outillage reçus en affectation	5 ans		
2258	Autres installations, matériel et outillage techniques reçus en affectation	5 ans		
2282	Matériel de transport reçu en affectation	5 ans		2828
2283	Matériel de bureau et matériel informatique reçus en affectation	3 ans		
2284	Mobilier reçu en affectation	10 ans		
2288	Autres immobilisations corporelles reçues en affectation	10 ans		

Légende	
	Bien propre
	Bien mis à disposition
	Bien reçu en affectation